

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BAYONNE-ANGLET
SAID ANGLET
11 RUE VAUBAN
64109 BAYONNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 00 88 956 894 481
Déclarant 2 (C) : 06 25 948 099 182

64059

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

CHEMIN DE MOTA
SARBOURIETA
64480 JATXOU

Numéro FIP : 640 60 10 8896296789 3

Référence de l'avis : 20 64 A065158 81
Numéro de rôle 011
Date d'établissement : 12/07/2020
Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M ETCHEGOYEN FREDERIC
OU MME ETCHEGOYEN LAURENCE
CHEMIN DE MOTA
SARBOURIETA
64480 JATXOU

Vos contacts

- Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)
- Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP BAYONNE-ANGLET
SAID ANGLET
11 RUE VAUBAN
64109 BAYONNE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

1 514,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020
sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 3003 110X XXXX XXX2 606

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 85 638
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retentions à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 00 88 956 894 481

Déclarant 1 - Nom de naissance : ETCHEGOYEN

Déclarant 2 - Nom de naissance : ALCUGARAT

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1/2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires		Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Revenus des associés et gérants		31 700	28 485	67
Total des salaires et assimilés ²		31 700	28 485	67
Déduction 10% ou frais réels	-	3 170	3 272	
Déduction minimale				67
Salaires, pensions, rentes nets		28 530	25 213	0
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés				4 066
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				2 466
Base de la régularisation du prélèvement libératoire déclarée		28 105	Retenue	9 200
Revenu brut global				56 209
CSG déductible				276
Revenu imposable				55 933
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3 604
Impôt avant réductions d'impôt				3 604
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt	30		2	214
Dons aux œuvres			30	20
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 234
Impôt total avant crédits d'impôt				3 370
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	520		520	- 520
Trop versé prélèvement libératoire	648		690	- 690
Emploi salarié à domicile			648	
Montant du crédit d'impôt calculé				- 324
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				1 836
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur Impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour mettre en recouvrement les impositions concernées (article R° 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.



d'impôt établi en 2020

fiscal : 00 88 956 894 481

>>> Suite de votre avis

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2/2

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2019 :**IMPÔT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2019 dû⁵³:

Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus:

1 836

Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire:

- 1 314

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt:

- 2 048

+ 12

Solde d'impôt sur les revenus 2019 : - 1 514

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

1 514

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵ 85 638**Informations indiquées pour mémoire**

Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires 28 105

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 4 066

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de:

Déclar. 1
15 562 Déclar. 2
15 562

Plafond total de 2018

3 862 3 862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017

+ 3923 + 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018

+ 3973 + 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019

+ 4052 + 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2019

= 15810 = 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401

